

Rapport d'activité

2018



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5

Contexte	5
Les établissements de l'Amicale du Nid	6
Les points notables de l'année 2018	6

ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION 9

La sensibilisation, les diagnostics et la formation	9
L'aller-vers	10
Accueil, accompagnement, hébergement, logement, ateliers	10
La prévention et les actions transversales	13

FOCUS SUR LA PROSTITUTION DES MINEUR-ES 17

Une forte prise de conscience	17
Les actions de l'Amicale du Nid	18

FOCUS SUR LA MISE EN PLACE DE LA LOI DU 13 AVRIL 2016 23

La mise en place des commissions départementales	23
Les parcours de sortie accompagnés par l'Amicale du Nid	24
Verbatim	26
Le parcours d'insertion	27
La pénalisation des acheteurs de prostitution	28
La prévention	29

CONCLUSION 31



INTRODUCTION

Contexte

L'élément de contexte majeur en 2018 a été la progression de la mise en place de la loi du 13 avril 2016, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

Les décrets d'application de la loi ont en effet été publiés à partir de la fin 2016 et en 2017 ; si 7 commissions départementales avaient été mises en place dès fin 2017 dans les territoires où est implantée l'association, elles n'ont connu leur plein fonctionnement qu'en 2018. Dans d'autres départements, le Rhône et les Bouches-du-Rhône, les commissions n'ont été installées qu'en décembre 2018.

Ceci s'est traduit pour l'Amicale du Nid par la poursuite des actions de sensibilisation et de formation des acteurs, mais également par la montée en charge des accompagnements dans les parcours de sortie de prostitution créés par la loi du 13 avril 2016.

Fin 2018, 77 personnes étaient accompagnées par l'Amicale du Nid dans des parcours de sortie, soit 70% du nombre total de personnes bénéficiant de ces types de parcours en France*.

Les parcours de sortie constituent une reconnaissance des personnes, leur permettent un accès à leurs droits et représentent un levier puissant pour leur insertion. Mais leur durée limitée dans le temps (2 ans) et l'obligation de poser tous les 6 mois une demande de renouvellement nécessitent un accompagnement renforcé, alors que les moyens des établissements évoluent peu.

Les parcours de sortie ne représentent que l'une des modalités d'accompagnement de l'Amicale du Nid, qui poursuit ses actions d'aller-vers, d'accueil et d'accompagnement. L'association a dû prolonger en 2018 les mesures prises pour maintenir les files actives dans des limites raisonnables et n'a donc pu répondre à plus de 400 demandes d'accompagnement qui lui ont été adressées par des personnes adultes concernées par la prostitution.

Si la mise en place de la loi du 13 avril est un facteur positif, les possibilités d'accès à une insertion hors prostitution sont toujours limitées par les facteurs que nous soulignons depuis de nombreuses années :

- **Le manque persistant de places d'hébergement dans certains territoires**
L'hébergement est une nécessité pour la mise à l'abri en situation de grand danger ; un hébergement avec un accompagnement adapté est une condition indispensable pour envisager une sortie de la prostitution ou de la traite. Pourtant, et comme depuis plusieurs années, il est difficile dans certains territoires (Isère, Hérault, Ile-de-France) de pouvoir trouver des solutions malgré la priorité affichée pour les femmes victimes de violences. La situation paraît s'être encore aggravée en 2018, avec, de nouveau, des femmes avec enfants sans solution d'hébergement.

- **Le déni des droits des victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle**

Les victimes de traite étrangères sont trop souvent considérées comme migrantes indésirables et non comme victimes ayant droit à une protection. La France n'a plus depuis maintenant deux ans, de plan de lutte contre la traite ; la loi du 10 septembre 2018 « *Pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie* » ne prend pas en compte la question de la traite, malgré les demandes des associations, dont l'Amicale du Nid, auditionnées lors de la discussion parlementaire. Le raccourcissement des délais des décisions d'asile, le durcissement des procédures Dublin constituent autant de menaces pour les victimes qui ne peuvent faire reconnaître leur vulnérabilité. Seule lueur d'espoir : la création par la DGEF (Direction Générale des Étrangers en France) de places d'hébergement asile spécialisées permettant un accompagnement renforcé des victimes de traite engagées dans une demande d'asile ou bénéficiaires de la protection.

Ce contexte renforce la nécessité d'intégrer une dimension juridique dans l'accompagnement social, grâce à l'appui des juristes de l'association.

Les établissements de l'Amicale du Nid

Sept des huit établissements de l'Amicale du Nid ont une convention de délégation de service public au titre des CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), comprenant, selon les établissements, l'aller vers, l'accueil et le suivi sans hébergement, l'hébergement d'urgence et d'insertion et les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA).

Seul l'établissement de Grenoble assure ses activités, dans les départements de l'Isère et de la Savoie, dans le cadre de subventions annuelles et d'une convention triennale avec l'ARS (Agence Régionale de Santé). Les établissements mobilisent également d'autres financements (ARS, Conseils départementaux et régionaux, subventions municipales, etc...).

Les permanences d'accueil ouvertes dans le Val d'Oise en 2017 et dans les Yvelines en 2018 portent à 11 le nombre de départements d'implantation de l'association.

Les points notables de l'année 2018

- L'ouverture par l'AdN 34 à Béziers d'un centre d'hébergement pour des femmes victimes de violences conjugales, en partenariat avec le CIDFF 34.
- L'accord pour l'ouverture à Paris en 2019 de 25 places de centre provisoire d'hébergement pour des bénéficiaires du droit d'asile et de 50 places d'hébergement d'urgence pour des demandeurs d'asile, destinées à des victimes de prostitution et de traite, en partenariat avec l'association COALLIA.
- L'ouverture d'une permanence d'accueil dans les Yvelines, assurée par une salariée rattachée à l'équipe de l'AdN 92 et intervenant dans le cadre d'un partenariat avec le CIDFF 78.
- L'accompagnement de 77 personnes dans des parcours de sortie de prostitution. Les personnes engagées dans des parcours de sortie témoignent de ce que cela représente pour elles :

« Avec le parcours de sortie de prostitution, je vais pouvoir enfin être fière de moi, oser regarder les autres, payer mes impôts, mon loyer »

« J'ai conscience de la grande chance que la France m'offre, je ne veux plus souffrir et me débarrasser de l'ignorance dans laquelle j'étais, je veux apprendre, je ne veux plus dépendre d'un homme »

« Le parcours de sortie a changé ma vie. Grâce au parcours de sortie, j'ai suivi une formation, un stage. Cela m'a permis de réaliser mon rêve. Avant, je n'avais pas d'emploi, n'avais pas la possibilité de faire plaisir à ma fille. Maintenant, je peux faire tout ça. »

« Le travail à l'Amicale du Nid est incroyable parce qu'on nous écoute, nous comprend, on ne nous juge pas. On est disponible pour nous. Aujourd'hui, mon image a changé grâce à l'Amicale du Nid. Avant j'étais perdue mais j'ai eu la chance de rencontrer l'Amicale du Nid qui m'a tendu la main. »

AdN



ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

La sensibilisation, les diagnostics et la formation

Plus de 50 actions de sensibilisation à la lutte contre le système prostitutionnel ont été conduites en 2018, dans des départements des régions Rhône-Alpes-Auvergne, Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Hauts-de-France.

Elles ont pris la forme de conférences, de sensibilisation des commissions départementales ou de partenaires divers (du domaine de la santé, du social, de la justice et des forces de l'ordre).

Deux actions doivent être particulièrement soulignées :

- La poursuite du travail de soutien à la mise en place de la loi dans la région Occitanie, confié aux Amicales du Nid 31 et 34. Les actions entamées les années précédentes dans les 10 départements de la région se sont poursuivies et renforcées en 2018 : sensibilisations, formations, appui aux réseaux locaux et aux associations désirant être agréées au titre de la loi du 13.04.2016.
- Les diagnostics de la prostitution ont pris de l'ampleur. Après le diagnostic conduit en 2017 dans 4 départements d'Ile-de-France (95, 78, 94 et 77), l'Amicale du Nid a été missionnée dans les 4 départements de la région Bretagne, dans le Maine-et-Loire, le Pas-de-Calais et a soutenu le diagnostic en Creuse. Ces diagnostics servent de point d'appui à l'action des commissions départementales pour le pilotage de la politique de lutte contre le système prostitutionnel.

Les actions de formation ont également été dynamisées par la mise en place de la loi du 13.04.2016. Elles ont concerné en 2018 plus de 1376 professionnel·les.

La formation s'appuie sur l'expertise de l'Amicale du Nid et la valorise.

Ses objectifs sont :

- Faire connaître le phénomène prostitutionnel, ses enjeux, les impacts sur les personnes
- Faire changer les représentations sur la prostitution
- Permettre, notamment aux travailleur·euses sociaux·ales, de repérer la problématique prostitutionnelle et leur donner les outils pour pouvoir accueillir et orienter les personnes
- Former des intervenant·es de prévention

Ces actions sont conduites par les établissements de Montpellier, Toulouse, Paris, Colombes, Marseille, Grenoble et par le service formation rattaché au siège.

Le travail entamé en 2015 sur le référentiel Formation / Prévention en vue de mutualiser et formaliser les fondamentaux sur lesquels s'appuient les formations, s'est poursuivi en 2018, ainsi que les formations internes des salarié·es de l'association.

L'aller-vers

3 479 personnes rencontrées en 2018 :

- 74 % sont des femmes, 1% sont des hommes et 25% des personnes trans
- 94% des personnes rencontrées sont de nationalités étrangères
- 32% sont des femmes originaires d'Afrique subsaharienne

À Paris, Marseille, Lyon, Grenoble, Chambéry, Montpellier, Béziers, Toulouse et, depuis fin 2016, en Seine-Saint-Denis, les équipes de l'association vont au-devant des personnes prostituées, de jour ou de nuit, sur les lieux de prostitution de rue ou de route.

Cette mission est essentielle pour rencontrer les personnes, conduire des actions de prévention santé (action importante de l'équipe Intermède à Paris) et surtout faire connaître l'association et nouer ce premier lien de confiance qui permet d'amorcer un accompagnement en vue de la construction, au rythme de la personne et selon ses décisions, d'une insertion socioprofessionnelle et donc d'une sortie de la prostitution.

Le nombre de personnes rencontrées est assez stable par rapport à 2017, avec une légère baisse de 5%, malgré une forte diminution du nombre de tournées dans certains établissements, comme par exemple à Montpellier ou à Grenoble en raison de la nécessité de concentrer les moyens – insuffisants – sur l'accompagnement.

L'expérience d'aller vers par internet se poursuit à Marseille. Cette action est un prolongement des maraudes dans les rues et s'intègre aux missions de l'établissement, considérant que la part d'internet dans la mise en relation avec les « clients » de la prostitution est, en France comme dans les autres pays, prépondérante*. En 2018, 39 maraudes virtuelles ont été organisées, 1642 sms/mails ont été envoyés, 143 réponses ont été reçues et 6 personnes sont venues dans l'établissement pour un accompagnement.

Accueil, accompagnement, hébergement, logement, ateliers

Le tableau ci-après montre l'évolution des différentes actions de l'association :

Personnes	2017	2018	Évolution 2018 / 2017
Accueil			
Nombre d'adultes	1631	1833	+ 12 %
Nombre d'adultes – Accueil de jour St Denis	1641	1668	+ 2 %
Nombre d'enfants – Accueil de jour St Denis	1633	1595	- 2 %
Accompagnement			
Nombre d'adultes	1794	1547	- 14 %

* Selon l'étude Proscost de 2015, internet représente 62% de la mise en relation avec les acheteurs de prostitution

Hébergement

Nombre d'adultes	398	454	+ 14 %
Nombre d'enfants	158	174	+ 10 %

Logement

Nombre d'adultes	248	294	+ 19 %
Nombre d'enfants	238	238	0 %

Ateliers d'adaptation à la vie active

Nombre d'adultes	69	84 *	+ 22 %
------------------	----	------	--------

Total adultes	5712	5796	+ 1 %
Total enfants	2029	2007	- 1 %
Total	7741	7803	+ 1 %

L'accueil concerne toute personne qui se présente dans un établissement. Il est inconditionnel. Les conditions d'accueil sont déclinées de façons différentes selon les établissements, avec des modalités collectives ou individuelles.

L'accueil vise à :

- Instaurer une relation de confiance, dans un cadre convivial et rassurant, tout en présentant les actions et missions de l'établissement
- Favoriser une dynamique de changement en proposant une orientation ou un suivi au plus près des besoins des personnes

Les accueils de l'Amicale du Nid sont de deux types, que nous avons distingués dans les chiffres.

- **D'une part, l'accueil de jour de Saint-Denis, ouvert aux femmes en errance et à leurs enfants.** La fréquentation de cet accueil est limitée par la capacité maximale du lieu d'accueil, l'équipe étant fréquemment obligée de faire face à une file d'attente dans la rue. Le rôle de cet accueil : un lieu actif, dynamique où les femmes et les enfants trouvent, au-delà de l'alimentation et des moyens d'hygiène, des activités collectives autour de l'accès aux droits, de la parentalité et de bien d'autres thèmes. Certaines parlent de la situation de prostitution et peuvent être orientées pour un accompagnement spécifique. En 2018, plusieurs femmes qui ont connu l'Amicale du Nid via l'accueil de jour ont pu bénéficier du parcours de sortie de prostitution.
- **D'autre part, les accueils spécifiques sur la question de la prostitution, qui ont concerné 1833 personnes, soit une hausse de 12 % par rapport à 2017.** Ces accueils sont organisés avec des modalités adaptées au contexte de chaque établissement ; le premier accueil a pour objectif d'engager un accompagnement quand la personne formule une demande. Or, les files actives sont saturées ; tous les établissements ont maintenant dû mettre en place des procédures (commissions internes de prise en charge) pour prioriser les situations et ajuster la file active aux moyens disponibles. L'augmentation du nombre de personnes accueillies est sans doute un effet induit par la loi du 13 avril 2016, malgré le manque de communication des pouvoirs publics à ce sujet.

* Les personnes suivies par les AAVA étant en majorité également accompagnées, leur nombre n'est pas pris en compte dans le total des adultes concernés par les actions de l'Amicale du Nid.

En 2018, l'accompagnement social global a concerné 1547 personnes. Ce chiffre est en baisse de 14 % par rapport à 2017, en raison, comme nous l'avons vu plus haut, du nécessaire ajustement des files actives pour apporter aux personnes accompagnées l'étayage suffisant.

L'objectif global de l'accompagnement est la sortie de la prostitution vers l'insertion socioprofessionnelle. Les personnes sont accompagnées, selon l'évolution de leurs demandes, dans le processus d'émancipation de l'emprise du système prostitutionnel.

Nous constatons depuis plusieurs années la complexité des situations, entraînant des suivis renforcés, nécessitant un travail multi disciplinaire pour accompagner les personnes vers une émancipation de l'emprise, prendre en compte les conséquences de la violence de la prostitution sur leur santé, les accompagner à des solutions administratives et, plus globalement, à l'accès à leurs droits.

La situation de traite des êtres humains (TEH) nécessite en particulier un accompagnement renforcé. Les équipes de travail social accompagnent les personnes à s'identifier comme victimes de TEH, à dénouer l'emprise, à conduire des démarches pour l'accès à leurs droits, tout en travaillant sur les conséquences de la situation de prostitution. Ces accompagnements demandent aux équipes d'acquérir des compétences juridiques. Des juristes sont maintenant présentes au Siège et dans les établissements de Lyon, Toulouse, Montpellier, Paris et Grenoble.

Situation de l'Amicale du Nid 75 d'une victime de traite des êtres humains :

Madame O. était étudiante au Nigéria. Elle a dû fuir un gang très violent. Elle rencontre une dame qui va « l'aider » à venir en France. Suite à une descente de police dans l'appartement où elle vivait avec une autre jeune femme, elle est entendue, reconnue victime et libérée. Elle est toujours en situation de prostitution pour survivre mais commence à chercher des alternatives. Elle s'inscrit dans une formation en onglerie qu'elle finance avec l'argent de la prostitution.

Elle vient demander une aide sociale à l'Amicale du Nid. Nous allons très rapidement l'héberger dans un appartement spécifique dédié aux personnes victime de TEH ; elle va alors cesser totalement la prostitution. Elle est orientée vers le CMP15 (Centre Médico Psychologique) où elle est suivie pour une forte dépression. Parallèlement, elle va s'inscrire aux cours de français ainsi qu'aux ateliers proposés par l'association.

Dès le début de son accompagnement social, Madame O. montre de réelles capacités d'élaboration, une grande curiosité, une envie de comprendre comment fonctionne la vie en France et d'acquérir le plus d'autonomie possible. En quelques mois son état de santé psychique se stabilise dans un mieux-être. Elle ne perçoit encore aucune solution de régularisation mais tente néanmoins de se projeter dans l'avenir.

L'hébergement stabilisé et sécurisé, les soins qu'elle a pu recevoir et son accompagnement social lui permettent de garder espoir. La création du dispositif de sortie de prostitution (PSP) va lui offrir enfin une vraie porte d'accès à une projection. Elle comprend tout de suite quels sont les attendus et s'y inscrit à 100 %. Elle va commencer à travailler assidument avec notre chargée d'insertion professionnelle et l'association ARFOG La Fayette. Elle augmente le nombre d'heures de cours de français ; elle va suivre un atelier d'accès à l'informatique ; elle se rend à la Cité des métiers pour se renseigner en vue d'une orientation professionnelle. Elle s'engage alors dans un CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) en tant que vendeuse en prêt à porter. Elle y est très vite appréciée par sa responsable et ses collègues.

Prenant vite de l'assurance, elle n'attendra pas la fin de son contrat pour s'engager seule dans une recherche de CDI, ce qui tend à montrer une autonomie certaine. Après de nom-

breux entretiens elle finit par décrocher son premier contrat d'essai chez «H&M». Celui-ci ne se conclura malheureusement pas par une embauche définitive en CDI. Aucune raison réelle ne lui sera donnée. Elle est déçue et en colère mais ne se démotive pas. Elle a déjà répondu à plusieurs annonces et fait quelques entretiens d'embauche. Elle est en attente de réponses positives.

Malgré les difficultés qu'elle rencontre aujourd'hui pour trouver une stabilité dans son projet d'insertion professionnelle, il est indéniable que la possibilité qui lui a été offerte par le biais du «Parcours de Sortie de Prostitution» lui a permis de reprendre espoir, de se projeter dans son avenir et en un mot de «revivre». La jeune femme que nous accompagnons maintenant n'a plus rien à voir avec la jeune femme que nous avons accueillie.

84 personnes ont été accompagnées dans les AAVA de Colombes et de Lyon. Ces ateliers d'accompagnement à la vie active, qui placent les personnes dans une situation de travail réel, représentent un appui puissant pour reconstruire l'estime de soi, le lien aux autres – donc travailler sur les conséquences de la violence subie – et permettent aux personnes de percevoir une rétribution.

Au total, 5796 personnes adultes ont été accueillies, accompagnées avec ou sans hébergement ou suivies dans le logement. Ce chiffre est stable par rapport à 2017.

Avec ces adultes, 2007 enfants, ceux des adultes hébergé-es, accueilli-es ou accompagné-es, ont été également concerné-es par l'action de l'Amicale du Nid.

La prévention et les actions transversales

Les actions de prévention

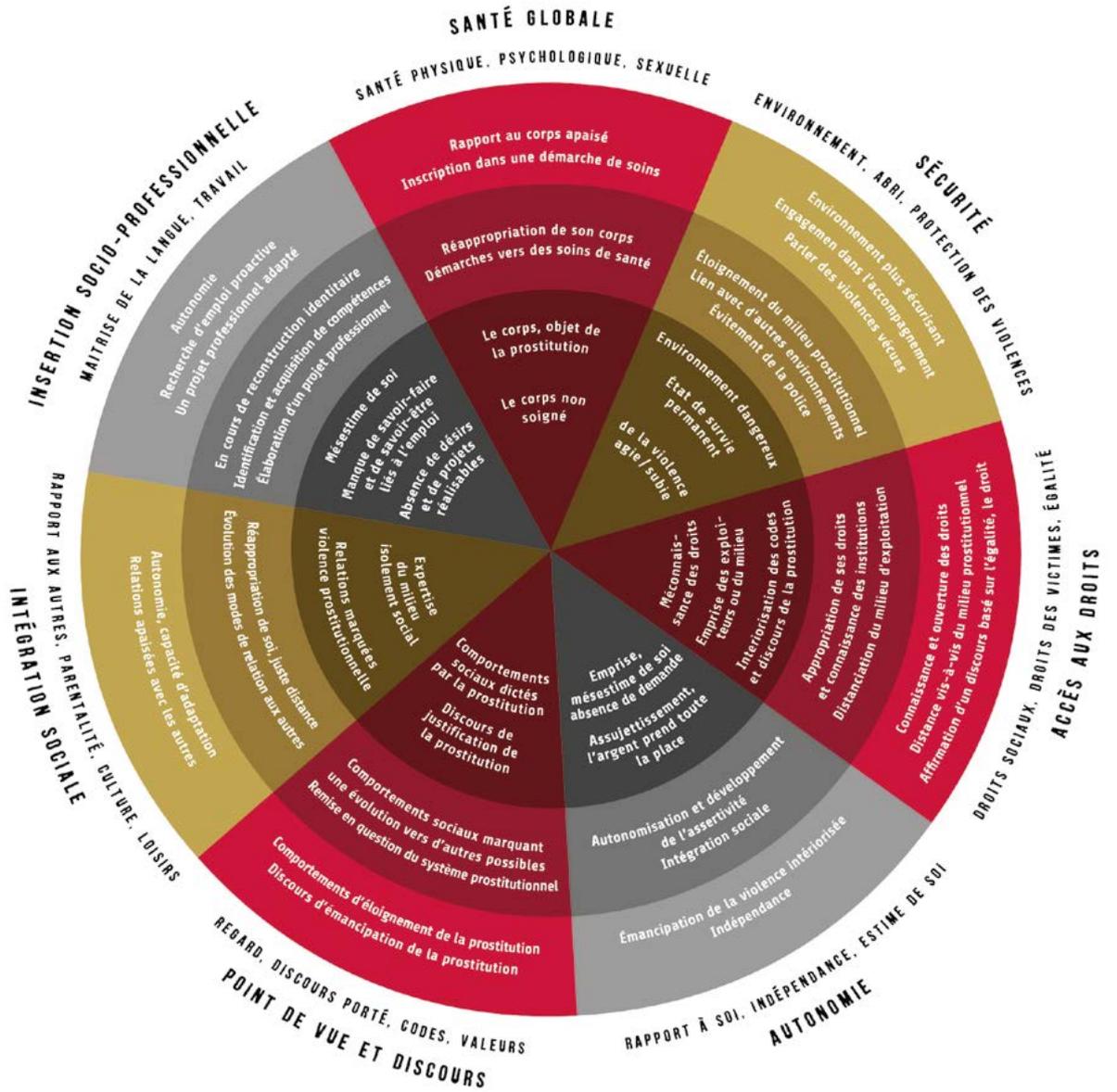
- **Les actions de prévention ont concerné 978 jeunes en 2018.** Les actions inscrites dans ce pilier fondamental de la loi du 13 avril 2016 sont malheureusement insuffisamment financées ; pourtant l'expérience de l'Amicale du Nid montre combien le dialogue avec les jeunes est nécessaire pour faire réfléchir sur les représentations et sur la violence du système prostitutionnel. Dans un contexte de prise de conscience par les pouvoirs publics et les media du nombre alarmant de mineur-es concerné-es par la prostitution, la prévention devrait être une priorité (voir le focus sur la prostitution des mineur-es, p 17).

Les actions transversales

- **Le pôle juridique** : comme mentionné plus haut, la dimension juridique indispensable des accompagnements (dépôt de plainte, demande d'asile, régularisation administrative...) nécessite, au-delà du partenariat, l'appui de juristes. L'association s'est portée partie civile, aux côtés de victimes accompagnées, dans deux affaires en cours en 2018.
- Dans le cadre du projet européen FAMI (Fonds Asile Migration), intitulé « **Renforcer les capacités des étrangères en situation ou ayant connu la prostitution à accéder à leurs droits et à s'intégrer** », un état des lieux des actions collectives conduites dans les différents établissements avait été réalisé en 2017.

En 2018, de nombreuses actions collectives participatives ont été mises en place pour et avec les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid pour renforcer leurs capacités à accéder à leur droits et à s'intégrer. La valeur ajoutée d'actions collectives où sont abordées les sujets communs, notamment celui des violences sexuelles, pour sortir de l'isolement, de la honte et de la culpabilité s'est confirmée. Les femmes accompagnées sont soulagées de découvrir qu'elles ne sont pas seules, qu'elles ont un espace où

Le processus d'émancipation de la prostitution : points de repères





FOCUS SUR LA PROSTITUTION DES MINEUR-ES

Une forte prise de conscience

L'année 2018 a été marquée par l'apparition d'une prise de conscience de la gravité de la question de la prostitution des mineur-es.

Ceci est certainement lié à la loi du 13 avril 2016, qui fait de la lutte contre le système prostitutionnel un objectif de politique publique. Même si l'évolution des mentalités ne fait que commencer, la prostitution devient un sujet dont on peut parler. Les diagnostics territoriaux réalisés par l'association montrent que, dans tous les départements, les professionnel·les font part d'un nombre non négligeable de situations de prostitution de très jeunes filles ou, dans de plus rares cas, de jeunes garçons.

Une proposition de loi pour renforcer la lutte contre la prostitution des mineur-es a été déposée à l'Assemblée Nationale fin 2018.

Les médias parlent de plus en plus de la question de la prostitution des mineur-es, notamment à l'occasion de démantèlements de réseaux de jeunes proxénètes qui se convertissent du trafic de drogues, trop dangereux, à l'organisation de la vente du corps des jeunes filles.

La prostitution des mineur-es est une violence insupportable, tout comme celle des majeur-es qui subissent des actes sexuels imposés par l'argent.

L'Amicale du Nid alerte depuis de nombreuses années sur cette question. La prostitution en général, et particulièrement celle des jeunes reste cachée, trop peu étudiée, non quantifiée*. Pourtant, elle existe bel et bien et ce n'est pas un phénomène récent ; nombre de personnes accompagnées par les associations spécialisées ont vécu leurs premières situations de prostitution avant la majorité, des jeunes en situation de prostitution, français-es et étranger-es, sont visibles dans les rues, sur internet et sont de plus en plus repéré-es par les travailleur·euses sociaux·ales.

Ainsi, l'Amicale du Nid est-elle aujourd'hui de plus en plus sollicitée par les services de protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse et par les services sociaux de l'Éducation Nationale pour des situations de prostitution ou de risques prostitutionnels de mineur-es. Des situations de prostitution, sous forme souvent de « troc » d'acte sexuel contre objet ou service, mais aussi de la marchandisation de l'usage du corps de jeunes par

* Une étude réalisée en 2016 par l'Amicale du Nid 34 dans la région Languedoc-Roussillon auprès des professionnel·les de la protection de l'enfance et de l'Éducation Nationale a donné les chiffres suivants : parmi les 254 répondant·es, 55,9% (soit 142 pers) des professionnel·les / bénévoles du Languedoc-Roussillon déclarent avoir repéré des jeunes de 12 à 25 ans en situation de prostitution. Si l'on prend la fourchette basse cela correspond à 547 identifications de jeunes en situation de prostitution au minimum.

quelqu'un qui en tire un profit monétaire, sont évoquées lorsque nous intervenons dans des établissements scolaires. La prostitution est rarement nommée ; des termes édulcorés – escorting, michetonnage, débrouille, etc., cachent des violences réelles. D'où la grande difficulté des jeunes concerné-es (et aussi des adultes qui les entourent) à nommer la situation, à se rendre compte des conséquences et, plus encore à demander de l'aide. La honte est souvent présente, et empêche d'en parler.

Les médias véhiculent des représentations confuses et glamour de la prostitution.

De Pretty Woman à la success story enjolivée de Zahia et aux modèles diffusés par certaines séries, les présentations de situations de prostitution laissent croire qu'il peut s'agir d'une activité qui rapporte beaucoup d'argent et n'a pas d'impact sur celles et ceux qui la vivent. Les jeunes sont plus facilement influencé-es par ces présentations, il est important de témoigner que la réalité est loin de ces clichés ; la prostitution est une violence destructive, qu'elle se déroule dans des hôtels de luxe ou sur les trottoirs des Maréchaux. C'est une violence le plus souvent liée à d'autres violences sexuelles graves : incestes, viols, viols collectifs. La prostitution prend ses racines dans la domination masculine, les inégalités économiques et les situations de précarité et le système prostitutionnel constitue un marché, sur lequel les plus jeunes représentent une source de profit considérable pour les proxénètes.

Ces profits importants sont également à la source du développement du nombre de mineur-es étranger-es visibles sur les trottoirs de grandes villes ou les routes de campagne. Les associations qui font des maraudes soulignent ce phénomène, avec des chiffres en hausse considérable : l'Amicale du Nid de Paris, qui faisait 20 signalements en 2015, a signalé en 2017 120 situations de jeunes évidemment mineur-es à Paris. **139 situations de mineur-es ont été rencontrées en 2018 lors des maraudes de rue ou de route par les équipes des établissements de l'Amicale du Nid.**

La loi est pourtant claire : depuis la loi sur l'autorité parentale de 2002, « **un jeune en situation de prostitution est un jeune en danger** » ; il.elle doit être protégé-e et l'acheteur est passible de peines importantes.

Les professionnel·les sont souvent démuni·es face à ces situations.

Il est temps de les prendre en compte et d'engager une politique volontariste :

- Inscrire un indicateur de situation de prostitution dans les critères d'informations préoccupantes
- Conduire des recherches pour mieux évaluer le phénomène.
- Former les professionnel·les et développer des modes d'accompagnement prenant en compte la complexité des situations.
- Multiplier les actions de prévention pour alerter les jeunes sur le danger pour eux.elles d'une situation de prostitution, qui n'est pas une liberté mais une violence sexuelle avec des conséquences graves.

Les actions de l'Amicale du Nid

Tous les établissements sont concernés : demandes de soutien de partenaires, situations de jeunes filles étrangères dont il est souvent difficile de faire reconnaître la minorité lorsque leurs exploiters leur imposent de faux papiers. Nous développerons ici les actions spécifiques de trois de nos établissements.

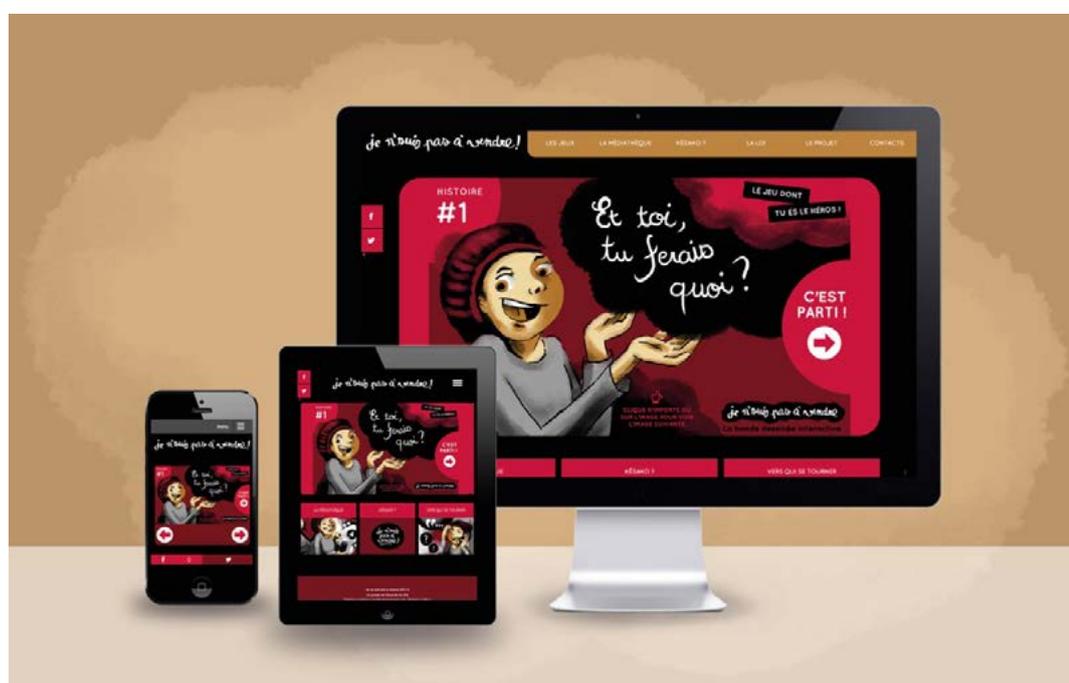
À Marseille, deux professionnel·les de l'AdN 13 travaillent avec les équipes de l'ASE (aide sociale à l'enfance) et de la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse). Grâce à un partenariat avec des structures d'hébergement, des situations peuvent être repérées par l'équipe éducative ou apparaître lors de discussions animées par l'Amicale du Nid. Une autorisation est sollicitée pour pouvoir intervenir auprès de l'enfant. Le cadre de cet accompagnement est posé très clairement : l'enfant est en danger du fait de la situation de prostitution et l'adulte est là pour le.la protéger et l'aider à sortir de la prostitution. Ces suivis sont complexes, il faut garder le lien malgré les fugues, les jeunes cherchent à choquer l'adulte, peuvent être dans le déni de la prostitution ou dans la provocation pour voir jusqu'où l'adulte va aller. 33 enfants ont ainsi été suivis en 2018.

À Paris, une chargée de mission à mi-temps s'occupe depuis la fin 2016 de la mise à disposition de l'expertise de l'établissement au service des équipes de l'Aide Sociale à l'Enfance confrontées à des situations relevant de cette problématique. Au-delà des réponses aux demandes des partenaires, qui ont porté sur 18 situations en 2018, une enquête a été conduite auprès de professionnel·les de la protection de l'enfance ; elle met en évidence la difficulté des équipes à repérer les situations et à agir. Cette enquête a souligné le besoin de formation et aussi une nécessaire articulation avec la Justice. Une conférence convoquée par Madame la Procureure générale de la Cour d'appel de Paris a réuni l'ensemble des procureurs sur la thématique de la prostitution de jeunes.

À Montpellier, suite aux formations conduites, l'établissement est très fréquemment sollicité pour des situations de mineur·es, alors qu'il n'a pas de financement pour cette action : 32 sollicitations en 2018. Les mineur·es concerné·es sont 5 garçons âgés de 15 à 17 ans et 27 filles âgées de 13 à 17 ans. Les mineur·es sont victimes de prostitution par l'emprise d'un tiers connu ou par un contact via Internet, essentiellement.

L'équipe de l'Amicale du Nid appuie les professionnel·les pour préparer les entretiens :

- Resituer avec le.la jeune le cadre protecteur de la loi.
- Aider le.la jeune à identifier la réalité de la prostitution (sachant que les adolescent·es ne l'identifient pas en tant que tel du fait de la banalisation sociétale de cette question : escort, michetonne, liberté sexuelle, discours libéral légitimant ce « marché », envahissement de la pornographie, influence des médias par ex l'affaire Zahia ...)
- L'aider à mettre des mots sur le comment il.elle se trouve dans cette situation, comment il.elle le vit etc.
- Nommer avec il.elle les dangers de cette pratique et quelles seraient pour il.elle les alternatives
- Parler des conséquences de la prostitution
- Nommer les pratiques sexuelles
- Accompagner le.la mineur·e vers une reconnaissance de son statut de « victime »
- Faire émerger une demande d'aide



Projet de sensibilisation jeunesse « **Je n'suis pas à vendre** » porté par l'Amicale du Nid.
Site internet avec bande dessinée interactive.



FOCUS SUR LA MISE EN PLACE DE LA LOI DU 13 AVRIL 2016

La loi du 13 avril 2016, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées se met en place progressivement.

Malgré un certain manque de volonté politique et des baisses de financement par rapport aux annonces initiales, les effets de cette loi commencent à se faire sentir sur le terrain.

La mise en place des commissions départementales

Le volet de mise en place de la loi, via les commissions départementales, d'une politique publique de lutte contre le système prostitutionnel et d'accompagnement des victimes, a commencé à se mettre en place à partir de novembre 2017.

Les chiffres nationaux à fin 2018 :

- **55 commissions départementales** ont été installées sous l'autorité des préfets :
 - 21 commissions avec examen de demandes de parcours de sortie
 - 34 commissions sans examen de demandes de parcours de sortie
- **7 commissions supplémentaires** sont prévues d'ici fin 2018, soit 62 commissions départementales au total.
- **85 associations** ont été agréées pour la mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution sur 63 départements.
- **113 parcours de sortie** de la prostitution ont été autorisés par décision préfectorale dans 21 départements (24 personnes en 2017 – 89 personnes en 2018)
Profil des bénéficiaires : large majorité de femmes (99 femmes sur 113)
- **78 personnes bénéficient de l'AFIS** (allocation financière d'insertion sociale) au 31 octobre 2018.

Les constats de l'Amicale du Nid

L'Amicale du Nid a bien entendu été agréée dans les départements où elle intervient et a été missionnée pour soutenir la dynamique dans de nombreux autres départements.

Elle a en particulier conduit ou participé à des diagnostics dans des territoires aussi divers que 4 départements d'Ile-de-France, les 4 départements de la Région Bretagne, le Maine-et-Loire,

le Pas-de-Calais, la Creuse, l'Aube et la Haute-Marne. Elle a également conduit des sensibilisations dans les Régions Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Occitanie (tous les départements), Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France et Grand-Est.

La loi fait apparaître la question là où elle n'était pas visible, dans des départements qui n'étaient pas sensibilisés ou chez des catégories de population que l'on ne pensait pas concernées. La question de la prostitution des mineur-es est maintenant prise en compte dans de nombreux territoires et des plans de lutte sont en préparation. La Justice est maintenant particulièrement sensible à cette question.

Les parcours de sortie accompagnés par l'Amicale du Nid

Fin 2018, on estimait à **113** le nombre total de personnes engagées dans des **parcours de sortie**. L'Amicale du Nid suivait 77 personnes, soit **68%** du nombre total de parcours.

D'octobre 2017 à fin décembre 2018, ces premiers mois d'expérience de parcours de sortie de prostitution confirment qu'il s'agit d'un appui important et efficace pour la reconstruction des personnes et leur insertion socioprofessionnelle.

Les personnes concernées ont une dynamique d'insertion remarquable. Elles sont appuyées par un accompagnement renforcé qui nécessite des moyens en termes de temps de travail social. L'Amicale du Nid aura besoin de moyens supplémentaires afin de pouvoir répondre aux demandes de parcours de sortie.

Les commissions ont étudié de façon très approfondie les demandes. À noter que le nombre de situations à traiter, premières demandes et renouvellements, devient très important et nécessitera une forme d'organisation à généraliser, comme par exemple l'étude en amont des demandes de renouvellement et discussion uniquement sur celles qui posent question ou bien la tenue de « commissions virtuelles », dont il faudrait préciser le fonctionnement par un règlement formalisé.

Parmi les points de difficultés, il faut souligner la question essentielle de l'hébergement adapté, indispensable pour que les personnes puissent bâtir un parcours d'insertion.

La durée de l'APS (autorisation provisoire de séjour), 6 mois, constitue une difficulté qui peut remettre en cause des parcours pourtant dynamiques :

- Elle ne permet pas d'avoir accès à des formations de plus de 6 mois*, correspondant au projet professionnel
- L'impossibilité d'accéder à un logement adapté avec une APS de 6 mois maintient des personnes dans l'hébergement alors qu'elles seraient tout à fait en capacité d'accéder au logement

Enfin, l'inquiétude la plus importante porte sur le titre de séjour que pourront se voir attribuer les personnes qui, après deux ans de parcours de sortie, ont construit une dynamique d'insertion. Tout ce cheminement se verrait annihilé si elles ne pouvaient rester en France.

* Un décret de 2019 permet l'accès au logement social pour les personnes bénéficiant de cette APS.

Quelques détails concernant les personnes engagées dans un parcours de sortie et suivies par l'Amicale du Nid :

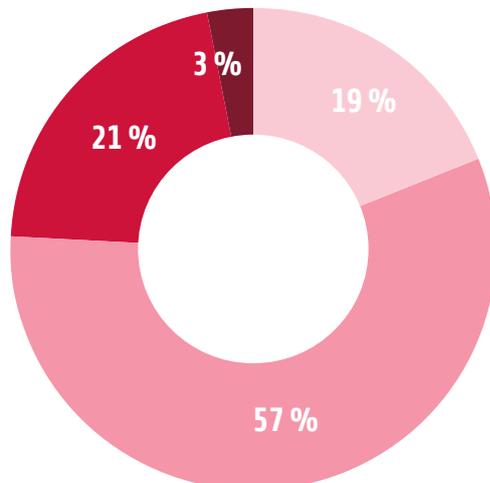
- Au 31 décembre, l'Amicale du Nid suivait 77 personnes engagées dans un parcours de sortie. 73 sont des femmes, 2 hommes, 2 personnes trans.
- Elle a présenté 84 demandes, entre octobre 2017 et le 31.12.2018. 7 demandes de femmes ont été refusées en 2018.
- 35 personnes ont eu un accord pour un premier renouvellement. Aucune demande de renouvellement n'a été refusée. 1 personne, qui n'est plus en situation de prostitution, n'a pas demandé ce renouvellement après 6 mois, estimant ne plus avoir besoin de ce soutien.
- 7 personnes ont eu en 2018 un accord pour le deuxième renouvellement ; les autres renouvellements sont programmés pour 2019.

Les personnes engagées dans des parcours de sortie sont quasiment toutes étrangères : sur les 77 personnes suivies par l'Amicale du Nid, une seule est française.

La grande majorité des personnes engagées dans le parcours de sortie ont moins de 35 ans.

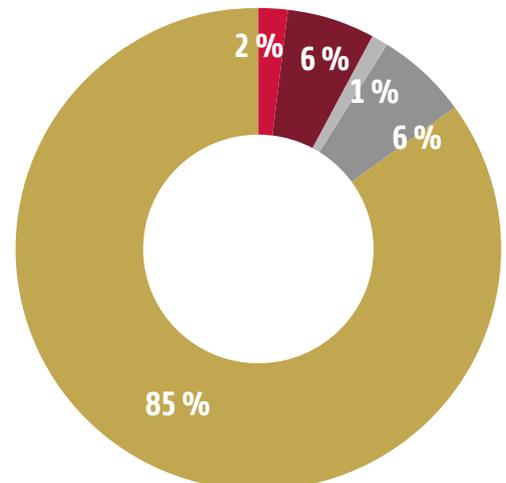
Âges

- 18 à 25 ans
- 26 à 35 ans
- 26 à 35 ans
- plus de 50 ans



Nationalités

- Europe hors UE
- Afrique subsaharienne
- Union Européenne
- Afrique du nord
- Amérique du sud



Âge du début de la prostitution : 58 personnes nous ont donné cette information. 11 d'entre-elles étaient mineures au moment du début de la prostitution.

Violences : toutes les personnes accompagnées ont subi la violence de la prostitution ; elles ont toutes subi des violences avant la prostitution. 39 d'entre-elles nous ont parlé de viols subis.

Verbatim

Les personnes écrivent elles-mêmes un courrier à la commission pour exprimer leur engagement à sortir de la prostitution et s'insérer. Les mots qu'elles emploient expriment dans des termes frappants la violence de la prostitution et l'espoir qu'elles mettent dans ce parcours de sortie, qui représente un signal fort de reconnaissance.

Sur la situation de prostitution / de traite

« *Quand je pensais à tout cela (prostitution) et aux violences que j'avais subies au pays ainsi qu'à la prostitution, je me faisais du mal, je ne dormais pas, j'avais des pensées suicidaires... J'ai retrouvé l'envie d'un meilleur avenir et j'ai compris que je méritais autre chose.* »

« *La situation de prostitution a détruit ma santé, ma vie, ma personnalité.* »

« *J'ai vécu la prostitution. Je reste marquée par cette expérience indicible. Les personnes vous traitent comme des moins que rien... La prostitution, je l'ai vécue comme une suite de viols, je me demandais comment ces hommes pouvaient défler sans poser de questions, pas un seul ne s'est inquiété de ma détresse.* »

« *La prostitution, c'est pas le genre de vie que je veux. Ce n'est pas facile. Je n'ai jamais été heureuse de faire ça, j'ai fait ça à cause de ma situation.* »

Sur le parcours de sortie

« *Avec le soutien de l'Amicale du Nid, je me suis à nouveau sentie un être humain, j'ai retrouvé ma dignité.* »

« *Je veux m'adapter à la société, ne plus jamais devoir me prostituer comme avant, je veux juste une vie comme tout le monde.* »

« *Je veux vivre une vie normale, payer des impôts pour le pays. Je ne veux plus jamais être prostituée.* »

« *Je n'en peux plus de survivre. Je souhaite avoir un travail, une famille, des amis, sortir, avoir une vie normale. Ma volonté de changer véritablement et durablement de vie est réelle et je sais qu'avec de l'aide, j'y parviendrai.* »

« *Je voudrais changer ma situation car je veux travailler comme les autres femmes, sans la prostitution. Je veux élever mon enfant dans de bonnes conditions, et en travaillant, lui donner un bon exemple.* »

« J'ai commencé la prostitution à cause de circonstances que j'ai traversées dans ma vie, parce que je n'ai pas eu d'autre choix pour survivre. Quand j'ai appris qu'il y avait une opportunité pour en sortir définitivement, j'ai été la plus heureuse des femmes. J'ai besoin de votre aide, parce que je ne veux plus jamais être prostituée. »

« Parce que la prostitution est une vie de peur, et que j'ai décidé de vivre une vie plus paisible. »

« Dans ma vie, j'ai rencontré beaucoup de difficultés, la prostitution a été insupportable... tout mon honneur sera de construire une vie citoyenne et respectueuse dans la France. »

« Je me dis encore souvent que je ne suis pas une bonne personne. J'espère plus que tout quitter cette vie qui n'est pas une vraie vie. Avec l'Amicale du Nid, je peux parler et c'est cela qui me motive à aller de l'avant. »

« J'ai compris à présent que je pouvais demander de l'aide, ce que je n'imaginai pas et de ce fait je me cachais. »

« Je ne suis pas fière, je me suis trouvée dans la prostitution sans le vouloir et je me suis rendu compte que je n'avais vraiment pas le choix... Enfin, je pourrai trouver un vrai boulot, sans me faire exploiter, avoir un vrai métier et être fière de moi. »

Le parcours d'insertion

Lors du premier renouvellement

- 75 sur 77 des personnes admises dans le parcours bénéficient d'une APS (autorisation provisoire de séjour).
- 76 se sont vues accorder l'AFIS (allocation financière d'insertion sociale) lors de la première demande.
- 35 personnes ont présenté une première demande de renouvellement après 6 mois et l'ont obtenue.
- Toutes ont une APS et 33 bénéficient de l'AFIS.

Insertion professionnelle lors du premier renouvellement

17 personnes sur 35, **soit 49%**, sont dans un type d'emploi au moment du premier renouvellement.

Mais 3 refus d'inscription à Pôle Emploi. En effet, cette inscription était difficile avant la parution du décret confirmant qu'elle était possible avec l'APS du parcours de sortie.

CDI Temps partiel	CDD Temps partiel	CDD Temps plein	Missions ponctuelles	Chantiers d'insertion
5	3	2	4	3

- **Hébergement** : parmi les 35 personnes ayant obtenu un renouvellement en 2018, 18 d'entre-elles sont hébergées à l'Amicale du Nid. Les autres, à l'exception de 3 personnes, sont dans un type d'hébergement : 115, hébergement d'urgence, foyer de jeunes travailleurs.
- **Santé** : toutes les personnes ont ouvert leurs droits a minima à l'AME (Aide médicale de l'État). La plupart bénéficient de la CMU-C ou sont en cours d'inscription. 23 ont fait des démarches concrètes concernant la santé (consultation de médecins généralistes, spécialistes, suivi psychologique, bilan de santé, PMI).
- **Apprentissage du français** : 11 suivent régulièrement des cours de français.
- **Formation professionnelle** : 6 personnes sont en formation : 1 BTS, formations pré-qualifiante, brevet pro de coiffure.

Lors du deuxième renouvellement :

7 personnes ont demandé et obtenu en 2018 un deuxième renouvellement du parcours de sortie. L'analyse des parcours à partir du 2^e renouvellement sera approfondie avec des chiffres plus conséquents en 2019. **Notons tout de même que 6 personnes sur 7 ayant demandé et obtenu un 2^e renouvellement en 2018 étaient dans un type d'emploi.** Seules 4 ont demandé l'AFIS.

La pénalisation des acheteurs de prostitution

Les chiffres au niveau national

Le volet de pénalisation des acheteurs de prostitution de la loi du 13 avril 2016 était applicable depuis sa promulgation. Il a été appliqué très vite dans quelques départements – l'Aude et la Seine-et-Marne – et s'étend lentement à d'autres départements.

On compte à fin 2018 environ **3000 verbalisations** de « clients » de la prostitution.

Les constats de l'Amicale du Nid

Des stages de responsabilisation sont conduits à Paris, en Essonne et en Seine-et-Marne. L'Amicale du Nid intervient en Seine-et-Marne. Les stages sont organisés par l'A.C.Ju.S.E., Association de Contrôle Judiciaire Socio-Éducatif de Seine-et-Marne. Ils ont été mis en place à l'initiative du Procureur de la République de Fontainebleau.

Les contrevenants peuvent choisir entre un stage à 180 euros ou une amende de quelques centaines d'euros.

Pour rappel, selon la loi, en cas d'infraction, chaque contrevenant encourt jusqu'à 1500 euros d'amende pour une première infraction, puis jusqu'à 3750 euros en cas de récidive. Le stage constitue une peine complémentaire. Il peut parfois remplacer l'amende.

Les stages ont été mis en place en juin 2017 et ont lieu environ 1 fois tous les 2 mois.

Certains contrevenants ont refusé le stage et ont préféré payer l'amende, plus facile à justifier que deux jours de stages.

Tous les participants sont des hommes interpellés dans la forêt de Fontainebleau. Ils habitent le plus souvent dans les environs. Leur âge varie de 20 à 80 ans. Ils sont de toutes origines sociales.

Le groupe est constitué de 16 participants maximum. L'Amicale du Nid intervient dans un module pour faire réfléchir les acheteurs sur la situation des personnes prostituées. Les participants s'expriment en général beaucoup ; ils ont parfois une analyse assez lucide de la violence qu'ils imposent aux personnes prostituées : **«Elles le vivent mal, c'est intrusif, non choisi, non bénin, non facile», «Pas de consentement réel, esclavage, viol, profiter du corps de l'autre»**. Cependant, ils parlent aussi du nécessaire assouvissement du **«besoin sexuel masculin»**, quelles qu'en soient les conséquences... question traitée par un médecin dans le module suivant.

La prévention

La prévention peut à présent s'appuyer sur la loi, qui permet de poser clairement, tant auprès des jeunes filles que des jeunes garçons, que la prostitution n'est pas la liberté sexuelle et qu'un acte sexuel ne s'achète pas.

Cependant, aucune mesure concrète n'a encore été prise pour généraliser, comme le prévoit la loi, la prévention auprès des jeunes, dans le cadre de l'éducation à la sexualité et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les financements pour les interventions des associations sont en baisse.

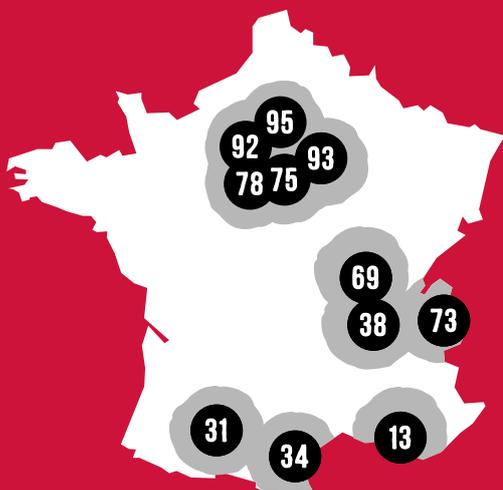
CONCLUSION

2018 est la première année au cours de laquelle différents aspects de la loi ont été mis en place dans certains départements français.

Les constats de l'Amicale du Nid montrent que, dans ces départements, la loi a des effets positifs : elle fait apparaître la problématique là où elle n'était pas nécessairement perçue et induit des actions concrètes. Le parcours de sortie constitue un appui très fort pour les personnes qui en bénéficient, notamment par leur reconnaissance en tant que victime, qui donne une base solide pour leur insertion socio-professionnelle.

Cependant, l'association s'inquiète de voir que la loi n'est pas encore déployée intégralement, ni du point de vue géographique (62 % des départements), ni dans toutes ses dimensions, notamment en termes de prévention.

Bien que l'on puisse noter une plus grande attention aux victimes de traite dans le contexte de la crise migratoire, la volonté de l'État ne s'affirme ni dans les discours ou la communication, ni dans les arbitrages budgétaires.



11 DÉPARTEMENTS

13 BOUCHES-DU-RHÔNE

31 HAUTE-GARONNE

34 HÉRAULT

38 ISÈRE

69 RHÔNE

73 SAVOIE

75 PARIS

78 YVELINES

92 HAUTS-DE-SEINE

93 SEINE-ST-DENIS

95 VAL D'OISE

13 BOUCHES-DU-RHÔNE

- 🌐 www.amicaledunid13.org
- 🌐 www.amicaledunid.org/bouches-du-rhone

📍 60, boulevard Baille, 13006 Marseille
 ☎ 04 91 29 77 01
 ✉ contact@amicaledunid13.org

- CHRS
- Aller vers
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement

69 RHÔNE

- 🌐 www.amicaledunid.org/rhone

📍 18 rue des 2 Amants, 69009 Lyon
 ☎ 04 78 47 11 06
 ✉ contact@adn69.fr

- CHRS
- Hébergement collectif et diffus
- Milieu ouvert
- Aller vers
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active

92 HAUTS-DE-SEINE

- 🌐 www.amicaledunid.org/hauts-de-seine

📍 83 bis, rue de Varsovie, 92700 Colombes
 ☎ 01 47 60 00 78
 ✉ contact@adn92.fr

- CHRS
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Prévention / formation

31 HAUTE-GARONNE

- 🌐 www.amicaledunid31.fr
- 🌐 www.amicaledunid.org/haute-garonne

📍 52 blvd Déodat de Séverac, 31300 Toulouse
 ☎ 05 34 41 57 60
 ✉ contact@amicaledunid31.fr

- CHRS sans hébergement
- Accompagnement social global
- Aller vers
- Prévention / formation

73 SAVOIE

- 🌐 www.amicaledunid.org/savoie

📍 37 Rue St-François de Sales, 73000 Chambéry
 📍 78, boulevard Wilson, 73100 Aix-les-Bains
 ☎ 07 85 24 82 08
 ✉ savoie-adn38@orange.fr

- Aller vers
- Accompagnement social global

93 SEINE-ST-DENIS

- 🌐 www.amicaledunid.org/seine-saint-denis

📍 11/13 rue Félix Merlin, 93800 Epinay-sur-Seine
 ☎ 01 41 68 20 28
 ✉ amicaledunid93@adn93-asso.org

- CHRS
- Urgence
Accueil de jour, Milieu ouvert, CHU / CHRS
- Insertion
Résidentiel, Logements partagés, Logements individuels, Milieu ouvert
- Logement
ASSL Généraliste, ASSL Résidences Sociales, Maison Relais, ADVL
- Actions extérieures
Aller vers, Formation

34 HÉRAULT

- 🌐 www.amicaledunid.org/herault

📍 3, rue Anatole France, 34000 Montpellier
 ☎ 04 67 58 13 93
 ✉ contact@lababotte.org

- CHRS
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement
- Aller vers
- Prévention / formation

75 PARIS

- 🌐 www.amicaledunid.org/paris

📍 103, rue La Fayette, 75010 Paris
 ☎ 01 42 02 38 22
 ✉ amicaledunid.paris@adn75.fr

- CHRS
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Actions extérieures :
Aller vers, Prévention / formation

95 VAL-D'OISE

- 🌐 www.amicaledunid.org/val-doise

Dans les locaux de l'association *Du Côté des Femmes*
 📍 21, avenue des Genottes, 95800 Cergy
 📍 4-6, allée Montesquieu, 95200 Sarcelles
 ☎ 07 67 29 47 54
 ✉ permanence.sociale@adn95.fr

- Permanences d'accueil

38 ISÈRE

- 🌐 www.amicaledunid.org/isere

📍 15 place Gustave Rivet, 38000 Grenoble
 ☎ 04 76 43 01 66
 ✉ amicaledunidisere@wanadoo.fr

- Milieu ouvert
- Accompagnement social global
- Aller vers

78 YVELINES

- 🌐 www.amicaledunid.org/yvelines

📍 78190 Trappes
 ☎ 07 69 79 14 57
 ✉ emmanuelle.quemard@adn78.fr

- Permanences d'accueil

www.amicaledunid.org

21, rue du Château d'Eau, 75010 Paris

Siège

contact@adn-asso.org | 01 44 52 56 40

Pôle formation

adnform.lhuillery@orange.fr | 01 42 39 99 61